



IXXXIX. DESCARTES TO HUYGENS [2 Nov. 1643]

LXXXIX.

DESCARTES TO HUYGENS.

2 November 1643.

Single sheet foolscap folded into two; top and edges gilt. Text on 1a; superscription on 2b. Two seals in red wax, bearing the initials RC interlaced, with strands of yellow silk, are preserved.

In continuation of the preceding.

Monfieur,

Pay apris de M^r de Pollot que vous et luy m'auez fait la faueur d'auoir soin que ie ne puisse estre surpris par des lettres d'attache, de quoy ie vous ay tres grande obligation, et ie vous supplie tres humblement de vouloir continuer en ce soin, car j'en ay plus besoin que iamais; mes ennemis ne dorment pas, ils sont plus violens et plus artificieux qu'on ne scauroit imaginer; et maintenant que j'entens parler de prise de cors,^a ie ne me tiendrois plus icy en feureté, si ie ne m'affurois entierement sur vostre amitié. Mais cependant affin que vous scachiez que *mibi etiam vacat in viciniâ mortis carmen facere*,^b et que ces brouilleries n'empeschent pas mes diuertissemens ordinaires, ie vous diroy que ie suis maintenant à l'explication de la pesanteur,^c et pour ce que ie trouue diuerfes raisons pour lesquelles il me semble que les cors pesans ne doiuent pas tousiours tendre vers vn mesme point, si vous pouuiez rencontrer sans peine entre vos papiers vn imprimé de M^r Gassendi touchant l'observation d'vn

^a Cf. *Corresp.* CCCXXI, vol. IV, p. 29, l. 4; CCCXXIII, p. 33, ll. 19-21.

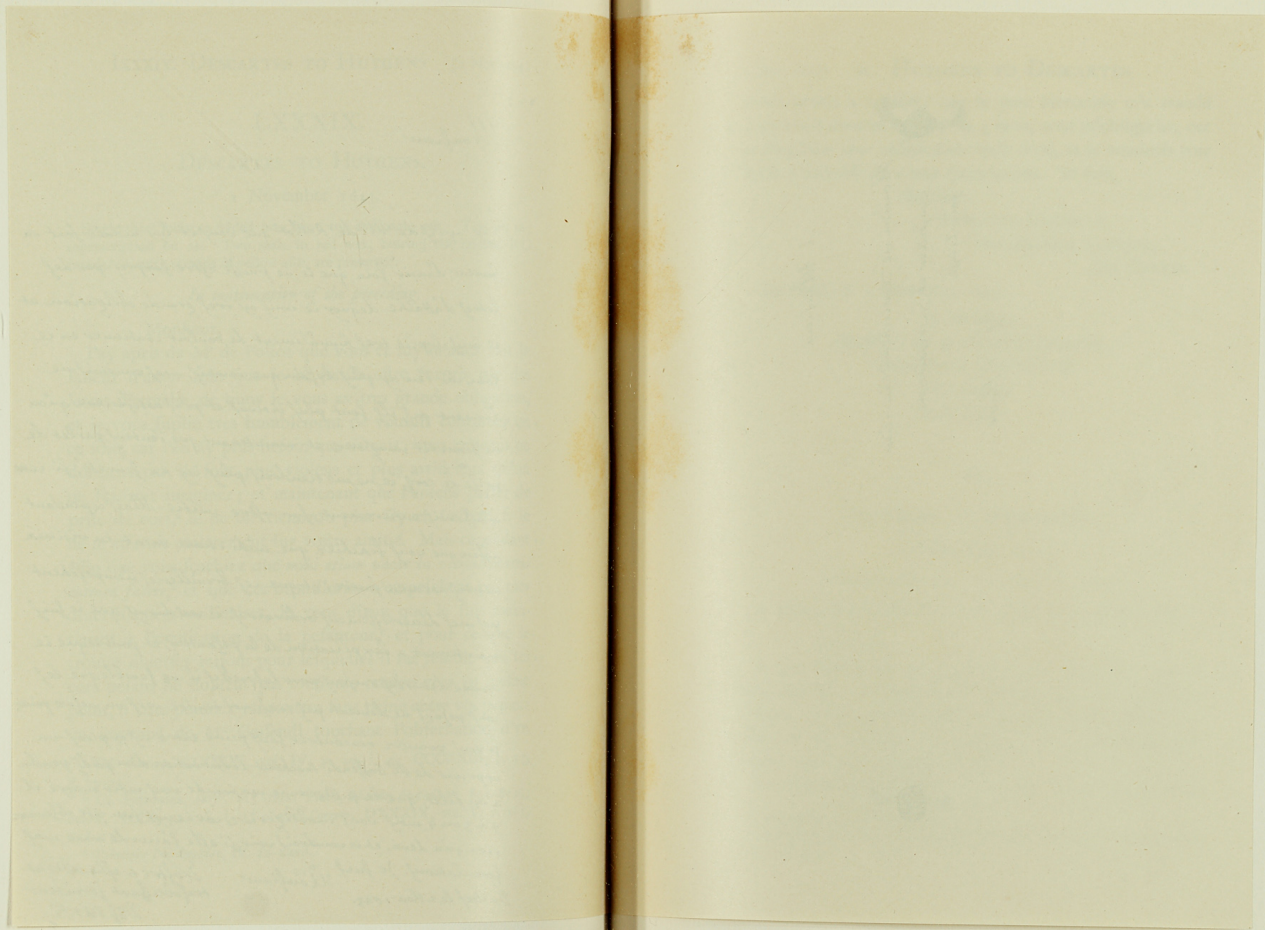
^b Cf. Petronius, *Satyr.* 115 (from Plato, *Phaedo*, 60c-61b; 84c-85b); below, XCIX, p. 236, l. 7 f.; and *Corresp.* DXXXIX, vol. V, p. 281, ll. 8-11.

^c *Principia Philosophiæ*, IV. xx-xxvii.

801

Monfieur

J'ay apris de M^r de Pollot que vous et luy m'auez fait la faueur d'auoir soin que ie ne puisse estre surpris par des lettres d'attache, de quoy ie vous ay tres grande obligation, et ie vous supplie tres humblement de vouloir continuer en ce soin, car j'en ay plus besoin que iamais, mes ennemis ne dorment pas, ils sont plus violens et plus artificieux qu'on ne scauroit imaginer; et maintenant que j'entens parler de prise de cors, ie ne me tiendrois plus icy en feureté, si ie ne m'affurois entierement sur vostre amitié. Mais cependant affin que vous scachiez que *mibi etiam vacat in viciniâ mortis carmen facere*, et que ces brouilleries n'empeschent pas mes diuertissemens ordinaires, ie vous diroy que ie suis maintenant à l'explication de la pesanteur, et pour ce que ie trouue diuerfes raisons pour lesquelles il me semble que les cors pesans ne doiuent pas tousiours tendre vers vn mesme point, si vous pouuiez rencontrer sans peine entre vos papiers vn imprimé de M^r Gassendi touchant l'observation d'vn point pendu a un filet, que le p. Merenne ma mande vous auoir enuoyé il y a 3 ou 4 mois, vous m'obligeroit, car ie n'ay peu ceste observation qu'a deui, et ie voudrois voir si elle fauorise avec mes speculations. Je suis Monsieur
Du Hef le 2 Nov. 1643. *Esprit tres humble et tres obéissant seruiteur*
Des Cartes





A Monsieur

Monsieur de Zuylichem Cheualier
Conseiller et Secretaire de
son Altesse

A la Haye



2 Nov. 1643] XC. HUYGENS TO DESCARTES

20 poids pendu à vn filet,^a que le pere Mercenne m'a mandé
vous auoir enuoyé il y a 3 ou 4 mois, vous m'obligeriez, car
ie n'ay sceu cete obseruation qu'à demi, et ie voudrois voir
si elle s'accorde avec mes speculations. Je suis,

Monsieur,

Vostre tres humble et

25 tres obeissant seruiteur,

DES CARTES.

Du Hoef, le 2 Nouembre 1643.

A Monsieur,

Monsieur de Zuylichem, Cheualier,

30 Conseiller et Secretaire de

son Altesse,

A la Haye.

XC.

HUYGENS TO DESCARTES.

2 November 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a.

In reply to LXXXVIII (written before receipt of preceding).

Monsieur,

Je me descharge promptement d'un paquet^b que le
Pere Mercenne m'enuoye pour vous avecq les quatre lignes
y jointes, sans que de long temps j'en aye eu autre nou-
5 uelle, et me rapporte du subiect à la cognoissance qu'il
semble que vous en debuez auoir.

Ce que mon Beaufreere vous aura communiqué de la

^a Cf. above, LXXXIV, p. 204, l. 62.

^b Containing Arnauld's pamphlet against the Jesuits (below, XCI,
p. 223, l. 47 f.).



XC. HUYGENS TO DESCARTES [2 Nov. 1643]

lettre du docteur Voetius, vous aura fait veoir comme de part et d'autre vous vous plaignez de mesme sorte, de ce que par la surceance des procedures qui ont roulé jusques 10
ores, vos honneurs demeurent mal satisfaits ou garentis.^a Pour vous, Monsieur, j'en suis autant d'aduis, que vous le pourriez estre. Mais puis que Son Altesse a esté employée à procurer ceste surceance,^b qui a esté toute l'instance de M. l'Ambassadeur de France, je ne sçay si vous pourrez trouver 15
raisonnable de deffaire ce que ses debuoirs y ont fait, nommement à cest heure que vous apperceuez | que les aigreurs de cest homme, et les remuemens qu'il minute de nouveau, vous donneront assez de subject de rentrer en cause, à toutes les fois qu'il vous plaira. Que si vous y rentrez, je vous 20
prie de songer à vous munir de preues et verifications formelles des deux, ou au moins de l'une des deux grandes injures que Voetius est accusé de vous auoir faités, je dis d'auoir eu la main au libelle de Schoockius, ou de vous auoir qualifié Athée. Sans ces pieces il se jouera tousiours 25
comme il fait, et fera mouuoir la machine, sans paroistre, ny recevoir aucun des coups que vous ruerez.

L'Inuenteur de la vis ne veult trouuer aucune difficulté dans l'objection que vous y faités. Il m'a esté veoir auec 30
deux modelles, dont l'un represente la vis droicte, l'autre la couchée, trouuillant à diuers filets opposites, qui ramassant leurs eaux les font fortir, *quà data porta*, en abondance. Il vous en ira faire communication au premier | jour. Je vous supplie de considerer meurement le tout, et nommement ceste derniere inuention, qu'il trouue meilleure en theorie, 35

^a For Descartes' disapproval of a suggested accommodation, see *Corresp.* CCCXXI (of the 23rd of October), vol. IV, p. 28, ll. 10-19 and p. 30, l. 17 f.

^b Cf. *Corresp.* CCCXX, vol. IV, p. 27, ll. 8-10; CCCXXII, p. 32, ll. 7-9; CCCXXIX, p. 51, ll. 13-14; CCCXXX, p. 55, ll. 18-28.

15 Nov. 1643] XCI. DESCARTES TO HUYGENS

mais plus difficile en prattique, à cause que les roués qui l'agiteront doibuent trouuier sous l'eau, en quoy l'usage du bois ne seroit pas si propre. Il me tardera de sçauoir les arrefts de vostre grand jugement sur ces choses, qui en 40
ces pais icy font de l'importance que vous sçauiez, et moy tousiours plus que vous ne sçauiez,

Monsieur,

Vostre tres-humble seruiteur,

C. HUYGENS.

45 A la Haye, le 2^e de Novembre 1643.

XCI.

DESCARTES TO HUYGENS.

15 November 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a and 1b; from 'qu'on' (l. 79) lengthways in the margin of 1b.

The sketch on separate single sheet foolscap. Text on 1a.

In reply to the preceding.

Monsieur,

Il y a huit iours que M^r de Baerle^a prit la peine de venir icy auec l'inuenteur de la vis, et j'ay differé iusques à maintenant à vous mander mon opinion touchant cete vis, affin 5
d'y penser tout à loysir. Celle qui est couchée est gentille en theorie, mais ie ne croy pas qu'il y ait aucune apparence de s'en seruir, non seulement à cause de la difficulté de metre vne roue sous l'eau pour la faire tourner, mais aussy à cause que, quittant son eau des le bas, elle ne peut auoir la 10
force de la pouffer en abondance iusques à 10 ou 12 pieds de haut ainfy qu'on desire, si ce n'est qu'elle tourne auec

^a Huygens' brother-in-law (below, XCII, p. 226, l. 3), possibly the J. van Baerle whose death in 1644 is noted in the *Dagboek*.



xcī. DESCARTES TO HUYGENS [15 Nov. 1643]

vne extreme viteſſe. L'application de la droite eſt la plus commode et la plus ſimple de toutes, et de la moindre depenſe; mais i'y trouue encore beaucoup de difficulté, car elle ne fait monter l'eau qu'en tant que ſes ſpirales la chaffent avec impetuofité en la rencontrant de biais, et il n'y a rien qui empêche que la peſanteur de cete eau ne la face continuellement redefcendre par le meſme chemin par lequel elle monte. Ce qui eſt fort different de la vis inclinée, en laquelle la deſcente de l'eau eſt areſtée par chaſque contour de ſa ſpirale et ſa peſanteur meſme ayde à la faire monter. Nonobſtant cela j'ay bonne opinion de cete vis droite, et ie croy que ſi on peut bien trouver la iuſte proportion de ſa groſſeur, de ſes ſpirales, et de la viteſſe dont elle doit tourner, on la rendra la meilleure de toutes les inuentions pour eleuer de l'eau en abondance, qui ayent encore eſté miſes en pratique. Mais ces choſes là ne ſe peuuent déterminer que par l'experience, et tout ce que m'enſeigne mon petit raiſonnement, eſt que ie voudrois que l'inuenteur, ainſy que ie luy ay deſia dit, fiſt vn modele ſi petit qu'il voudroit pour ce qui ſeroit de la groſſeur de la vis, mais qui fuſt aſſez long pour eleuer l'eau à la hauteur de dix pieds: et ie voudrois que cete vis fuſt toute ſimple, c'eſt à dire compoſée d'une ſeule ſpirale, au lieu que la ſienne en contient deux ou trois l'une dans l'autre | (ce n'eſt pas que ces deux ou trois ſpirales ne ſoient peuteſtre vtiles, mais on pourra mieux iuger de l'effect en vne ſeule), et que les contours de cete ſpirale fuſſent continuez iuſques au haut du modele, car ie ne doute point que cela n'y ſerue, quoy qu'ils n'aillent dans celuy qu'il a fait que iuſques au tiers ou à la moitié. Si l'eau monte aſſez facilement dans ce modele et fans que la vis doie tourner d'une viteſſe trop exceſſiue, on pourra prendre là deſſus ſes meſures, et i'iray tres volontiers au lieu

15 Nov. 1643] xcī. DESCARTES TO HUYGENS

où il ſera pour y contribuer ce que ie pourray. Mais ſ'il ne peut faire monter l'eau ſi haut ſans beaucoup de difficulté, ie ne ſeray pas d'auis qu'on paſſe plus outre.

L'imprimé que vous me fiſtes dernièrement la faueur de m'enuoyer de la part du Pere Mercenne eſt vn cartel contre toute la ſociété des Ieſuites par M^r Arnaut,^a docteur en Sorbone, et petit fils de l'Auocat qui a autrefois plaidé contre eux pour les faire chaſſer de France. La querelle vient de ce qu'il a depuis peu fait vn liure^b pour prouuer qu'on ne doit pas aller à la communion qu'après auoir fait penitence de ſes pechez, et qu'il y a reſuté quelque ieſuite ſans toutefois le nommer; de quoy les autres qui enſeignent l'opinion contraire ſe ſont offeſez, et vn pere Nouët^c, leur predicateur, a fait 5 ou 6 ſermons de ſuite contre ce liure, auertiffant premierement ainſy qu'on fait à la Comedie qu'il ioueroit le dimanche prochain cete piece, ce qui faiſoit que le monde y accouroit de toutes pars. Sur quoy M^r Arnaut fait derechef imprimer ſon liure et y adiouſte cet imprimé^d pour ſeruir de preface et de reſponſe aux ſermons du Pere Nouët. La matiere n'eſt pas à voſtre uſage, mais ſi vous prenez la peine de le lire vous verrez qu'il eſcrit plus hardiment contre tout le cors des Ieſuites

^a Antoine Arnauld (1612–94), 'le grand Arnauld', author of the fourth set of *Objections* and part-author with Nicole of the *Port-Royal Logic*; youngest son (not grandson, as Descartes declares), and twentieth of the twenty-two children of the advocate Antoine Arnauld (1560–1619) who in 1594 had made a famous attack on the Jesuits on the ground of disloyalty to Henri IV.

^b *De la frequente Communion* (privilege, August 22nd, 1643), a statement of Jansenist principles.

^c Jacques Nouet (1605–80), afterwards involved in the controversy with Pascal. For this case see *Annales de la Société des Sordians Jesuites* (Paris, 1767), vol. III, pp. 800–14. Nouet's apology ('Satisfaction') of the 29th of November, 1643, is printed, *ib.*, pp. 818–19.

^d 'Aduertiffement ſur quelques Sermons prechez à Paris contre ce liure.'



xcī. DESCARTES TO HUYGENS [15 Nov. 1643

que ie n'ay fait contre Voetius. Il est vray qu'il se targue de l'approbation de 15 Euefques et de 20 docteurs,^a mais si i'auois recueilli les voix de tous ceux qui donnent le tort à mon aduerfaire i'en aurois bien dauantage pour moy. Et toutefois ie m'assüre que M^r Arnaut ne craint pas le traitement qu'on m'a voulu faire. Le vous ay bien de l'obligation de ce que vous avez contribué pour l'empescher. P'attens des nouuelles d'Vtrecht pour escrire à M^r de Pollot. Il s'employe pour moy, ie ne diray pas comme vn frere, car ie ne reçoÿ point de si bons offices des miens, mais comme vn ami qui a plus de soin de ce qui me touche que ie ne pourrois auoir moy mesme. C'est la confiance que i'ay en vous et en luy qui est cause que ie ne suis point allé ces iours à la Haye,^b nonobstant | qu'on m'eust escrit que vous iugiez à propos que i'y allasse, et que ie fois tres parfaitement,

80
 Monsieur,
 Voſtre tres humble et
 tres obeissant seruiteur,
 DES CARTES.

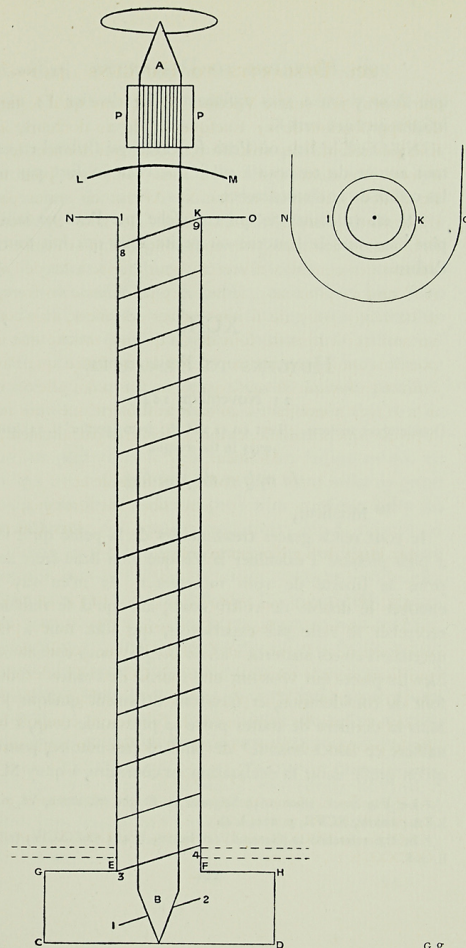
Du Hoef, le 15 Nouembre 1643. 85

AB est le piout ou l'arbre de la vis; EI,FK est le tuyau ou le tonneau dans lequel elle tourne; CD vne des poutres qui soutienent l'arbre; et CGE,DHF vne partie de celles qui soutienent le tonneau, où ie fais CG et DH assez éloigné de l'arbre affin qu'elles n'empeschent le passage de l'eau. 90

123489 sont les contours de la spirale qui compose la vis. Et le premier contour 123 est au dessous du tonneau, affin 89 éloigné] sic.

^a Printed in full before the *Advertissement* and often referred to later, c.g. pp. 4 ff., 39, &c. (edn. of 1644).

^b Cf. *Corresp.* CCCXIX, vol. IV, p. 24, ll. 9-16; CCCXX, p. 26, ll. 7-8; CCCXXI, p. 30, ll. 19-22.





xcii. HUYGENS TO DESCARTES [23 Nov. 1643
que l'œu y entre plus ayfement. Le dernier 89 monte
iufques au haut vers K.

IN, KO est le lieu où l'œu se vuide qui s'estend en rond⁹⁵
tout autour du tonneau à cause que l'œu en fort par tous
les costez de la circonference.

LM est vn couuercle qui empesche que l'œu ne iaillisse¹⁰⁰
plus haut vers la lanterne ou petite rouë qui fait tourner
l'arbre.

XCII.

HUYGENS TO DESCARTES.

23 November 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a and 1b; from 'perdre' (l. 34) length-
ways in the margin.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Te vous rends graces tres-humbles de la peine qu'il vous
a pleu prendre à examiner la Vis que mon Beau-frere auoit
prins la liberté de vous représenter. Je m'en vay luy
enuoyer le double de vostre aduis, afin qu'il se resoluë à
rechercher le reste par experiences, qui sont tout à fait
necessaires en ces matieres. M. de Berghe^a nous communiqua
hier les pieces qui vous ont esté fournies de France. Toutes
sont de consideration, et seruiront utilement quelque jour.
Mais la dernière de toutes porte le plus roide coup, à con-
uaincre ce saint homme^b de fausseté tres-notoire, pourveu
qu'on puisse auoir sa declaration au contraire, à quoy M. de

^a i. e. Van Surck, since 1641 Seigneur de Berghe (cf. above, VI, p. 16,
l. 8 n.; below, XCVII, p. 234, l. 4).

^b Is the reference to Gassend? cf. below, l. 41; and XCIV, p. 230,
ll. 7-8.

23 Nov. 1643] xcii. HUYGENS TO DESCARTES

Berghe a promis de se vouloir employer diligemment.
M. Pollotti et moy serions bien d'aduis qu'en publiant
15 vostre Physique, vous ne la mutilassiez pas de ceste parti de
l'homme,^a preuoyants aueq assez d'apparence que ce que
vous cachez donnera tousiours de nouveaux subjects de
calomnies, | comme il vous en est allé jusques à present. Si
vous estiez homme à pouuoir mesme celer ceste piece à vos
20 amis, il pourroit sembler que nos interets nous portassent
à vous la demander pour le publiq, mais osants bien faire
estat de l'obtenir de vous en particulier, nous pretendons
que vous nous entendiez parler comme pour vostre seul
interet. En consideration duquel permettez moy d'encor
25 adiouster icy, que quand ceste nouvelle Edition paroitra,
il me semble que vous la debuez accompagner d'un mot de
preface, par lequel vous donniez à entendre, que celles-cy
estant vos pensées, et la publication s'en faisant au gré de
ceux qui ont creu qu'elles pourroyent estre utiles au genre
30 humain, vous ferez tousiours prest à en conferer aueq des
gens d'honneur qui vous en requerront, soit de bouche ou
par escrit; mais que pour les enuieux et mesdisans, *quorum
contumelijs nimium hactenus sit datum*, vous les mespriserez
constamment, et les lairrez | perdre les peines qu'ils preten-
35 dront vous donner &c. J'ay bonne grace de vous instruire.
Pardonnez au zele inuiolable que j'ay de vous seruir, et puis
ces mauuaises lignes à mon occupation d'aujourd'hui, qui est
de remplacer toute l'Armée en ses Garnisons; chose d'assez
d'embaras, et où j'auroy quasi besoing de vostre algebre.
40 M. de Berghe entreprint hier de vous demander de ma part,

^a Above, LXXXVII, p. 216, ll. 44-6. The *Traité de l'Homme* (*Euvres*,
vol. XI, pp. 119-202), part of the original *Monde* (*Corresp.* XLV, vol. 1,
p. 254, l. 11 f.; XLVI, p. 263, l. 1 f.; cf. Gouhier, *Pensée religieuse de
Descartes*, Paris, 1924, p. 143 n.), was to have formed a sixth book of the
Principia Philosophiae (cf. *Princ. Phil.* IV. clxxxviii = *Euvres*, vol. VIII (a),
p. 315, ll. 9-10).



xciii. HUYGENS TO DESCARTES [15 Feb. 1644

si vous desirez veoir le liure de Gassendus^a par fueillets à mesure qu'il s'imprime. J'attendray ce que vous me commanderez là dessus, et tousiours vous obeiray comme,

Monfieur,

Vostre tres-humble et tres-acquis seruiteur, 45

C. HUYGENS.

A la Haye, le 23 de Nouembre 1643.

XCIII.

HUYGENS TO DESCARTES.

15 February 1644.

Double sheet foolscap. Text on 1a; from 'que' (l. 22) lengthways in the margin.

Monfieur,

Je vous enuoye veritablement une Copie,^b car le principal demeure avecq moy; ainsi dois-je nommer l'exemplaire de vostre main, que je garde pour relique, et pour marque

^a The *Disquisitio metaphysica, seu Dubitationes & Instantiae adversus Renati Cartesii Metaphysicam et Responsa*, written, and circulated privately in Paris, early in 1642, now published at Amsterdam through the mediation of Sorbier (Baillet, vol. II, pp. 205-7; *Corresp.* vol. IV, pp. 58-62; *Œuvres*, vol. VII, p. 391 f.).

The opportunity of doing Descartes this service was given to Huygens by his friend Johan van der Burgh (1599-1660), Dutch diplomatist and poet, at this time Deputy of the States-General at Liège. 'Je ne sçay, Monfieur', he wrote to Huygens from Liège on 17 November, 'si vous sçavez que à Amsterdame chez Blau il s'imprime un gros liure de Gassendus contre la Metaphysique de Monfieur Des Cartes. . . Si vous le iugez à propos, ie croy avoir moyen d'en fournir à ce grand personnage, de iour à autre, les feuilles imprimées, si ce n'est qu'il les puisse avoir par autre voye. . . ' (*Briefwisseling*, 3423, *ad fin.*, vol. III, p. 450).

^b Above, LXXXVI, p. 213, l. 95 f.; LXXXVII, p. 216, l. 47 f. Descartes' copy ('l'exemplaire de vostre main', l. 3), preserved by Huygens, was that sold at the Sotheby sale in 1825 (*Introd.*, p. xxxvi n. 1), and is now at the Royal Library at the Hague (printed below, Appendix H (a), pp. 310 ff.).

15 Feb. 1644] xciii. HUYGENS TO DESCARTES

5 de vostre extreme bonté et patience. Le Pere Mersenne, disant ne pouuoir auoir de vos nouvelles que par mon moyen, me recommande ce mot, et adjouste, que la grande attente où il est de vostre Physique^a luy faict retarder son voyage d'Italie,^b où il ne voudroit point aller qu'en la 10 portant sur luy; me priant en suite de l'aduertir pour quand c'est qu'on la doit attendre de l'Imprimeur. Il desire de plus que je vous communique ce Theoreme, qu'il appelle nouveau, et non cognu jusques ores: « Il y a « mesme raison de l'excez de la quantité des 3. Angles d'un 15 « Triangle par dessus 2. Angles droicts, que du grand Cercle « de la Sphere à l'Aire du Triangle Spherique. Par exemple, « si les valeurs de ses 3. Angles sont esgales à 3. droicts par « ce que 3. droicts sont à deux droicts en raison sesquialtere, « le grand Cercle de la Sphere fera sesquialtere du Triangle. » 20 Vous verrez, Monfieur, ce que cecy vault. J'ay satisfait au desir du bon moine, qui remplit l'Aire de l'univers de ses correspondences. Obligez moy de croire | que je persiste tousiours constamment à me dire et recognoistre,

Monfieur,

25 Vostre tres-humble et tres-acquis seruiteur,

C. HUYGENS.

A la Haye, le 15 de Feburier [16]44.

Que diray-je au Pere Mersenne touchant l'edition de la Physique? et ad Gassendi volumen^c quid repones?

^a See *Corresp.* CCCXXXIV, vol. IV, p. 69, l. 8 f.

^b Undertaken finally in October after Descartes' visit to Paris (*Corresp.* CCCLX, vol. IV, p. 147 = Baillet, vol. II, pp. 246-7).

^c Above, XCII, p. 228, l. 41 n.



XCIV. DESCARTES TO HUYGENS [26 Feb. 1644

XCIV.

DESCARTES TO HUYGENS.

26 February 1644.

Single sheet foolscap folded into two. Text on 1a and 1b; superscription on 2b. One seal in red wax (broken), bearing the initials RC interlaced, is preserved.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Vouz auez enrichy ma bibliotheque de la piece que j'y garderay le plus chèrement de toutes, et ie vous en rends graces tres humbles. Je n'ay commencé à lire les instances Gassëndienes que depuis 4 ou 5 iours, et apres auoir leu la preface avec les 5 ou 6 premieres pages il me sembloit que ie deuois y faire quelque responce, pour monstrier la fausseté de ses accusations, et avec combien d'iniustice il se plaint de moy, comme si ie l'auois offensé le premier et que j'eusse fait imprimer ses obiections contre son gré; ce qui est si faux que mesme il a eu soin de corriger les espreuues de l'impression, et contre l'exemple des autres il a voulu y metre son nom,^a pensant tirer grand honneur de cete piece. Mais ayant leu maintenant iusques à la 100^e page de son gros volume, j'y trouue si peu de choses qui vaillent la peine d'estre refutées, que ie ne croy pas que ie puisse seulement auoir la patience de lire le reste, et si mes amis ne me font changer d'auis, ie ne feray autre chose sinon que, lorsqu'on imprimera derechef mes Meditations, ie les dechargeray des 5^{es} obiections, qui ne valent rien et tiennent quasi vn tiers du liure, et au lieu d'elles ie metray en peu de mots la raison pourquoy ie les auray ostées et l'explication de toutes les

^a Cf. *Corresp.* CCXLIV, vol. III, p. 384, ll. 15-16.

26 Feb. 1644] XCIV. DESCARTES TO HUYGENS

difficultez meüs par leur autheur dont ie croyray que les lecteurs puissent tirer quelque fruit.^a Mon libraire me mande que la Dioptrique est acheuée d'imprimer, et les figures des Meteores sont faites; on commence à tailler celles de la Philosophie, qui sont au nombre de 40; ainfy ie ne croy pas que le tout^b puisse estre acheuë de trois mois, nonobstant que le libraire se haste le plus qu'il peut. Voyla toutes les nouuelles que ma solitude me fournit; elles sont de si peu d'importance que j'auois honte de vous en entretenir si vostre bienueillance ne m'assüeroit que vous ne l'auez pas desagreable, et ie suis,

Monfieur,

Vostre tres humble et tres obeissant seruiteur,

DES CARTES.

Du Hoef, le 26 Feurier 1644.

Ie n'entens point le probleme du Pere Mercene.

Aen Myn Heer,

Myn Heer van Zuylichem,

Ridder, Raed ende

Secretaris van sin Hoocheyt,

In 's Grauen Haghe.

^a For the changes here proposed, see *Œuvres*, vol. VII, p. 391 f.; and for Descartes' opinion of Gassend, with whom, however, he was shortly afterwards reconciled, *Corresp.* CCXLIV, vol. III, p. 384, l. 6 f., 388, l. 25 f.; CCXLVIII, p. 417, ll. 1-4.

^b To the *Principia* were added the *Discours de la Methode* and the *Essais* in a Latin version, under the title of *Specimina Philosophiæ*.



XCV. HUYGENS TO DESCARTES [14 Mar. 1644

XCV.

HUYGENS TO DESCARTES.

14 March 1644.

Double sheet foolscap. Text on 1a; superscription on 2b. One seal in red wax, bearing Huygens' arms, is preserved. Printed in *Corresp.* CCCXLIII, vol. IV, p. 102 (*Briefwisseling*, 3481, vol. III, p. 470), from the copy in Amsterdam.

Monseigneur,

Puis que vous m'auez osé advouer d'auoir faict des vers autresfois, encore que depuis vous foyez monté si haut, que, comme nostre homme dans la lune, vous ayez perdu de veü les coupeaux de Parnasse, obligez moy d'un *semel insaniuius omnes*. C'a esté la colique de mon cerveau ceste nuict, et voyci^a le *ridiculus mus*^b, quo

insonuere caue gemitumque dedere cauernæ^c,

et me voyci,

Monseigneur,

Vostre tres-humble seruiteur,

C. HUYGENS.

14. de Mars 1644.

A Monseigneur

Monseigneur Descartes &c.

4 nostre] un. — 4 ayez] auez. — 5 d'un] ad. ciuil.

^a Evidently the poem, dated 'in lectulo' ('ceste nuict', l. 6) the 14th of March, 'In Renati Cartesii Principia Philosophiae' (*Momenta Desultoria* (1644), pp. 202-3; Worp, *Gedichten van Constantijn Huygens* (Groningen, 1892-9), vol. III, pp. 300-1; *Corresp.* vol. IV, p. 658).

^b Hor. *Arts Poetica*, 139.

^c Verg. *Aen.* II. 53.

13 Nov. 1644] XCVI. DESCARTES TO HUYGENS

XCVI.

DESCARTES TO HUYGENS.

13 November 1644.

Single sheet foolscap folded into two. Text on 1a.

Monseigneur,

Ces lettres me furent données ieudy au soir à Calais^a par vn nommé M^r Aquilius^b qu'on m'a dit estre Agent de M^{rs} des Estats dans les armées de France. Il n'a desiré de moy, sinon que ie vous les missé entre les mains quand ie serois à la Haye, et ne m'a point dit qu'il y eust rien de pressé. Mais ie reuere si fort le nom que j'ay vü en la suscription, que ne pouuant auoir l'honneur de vous voir que dans vn iour ou deux, j'ay creu estre obligé de vous les enuoyer le 10 pluost qu'il est possible. Et ie suis,

Monseigneur,

Vostre tres humble

et tres fidelle seruiteur,

DES CARTES.

15 De Dort, le 13 Nouembre 1644.

^a Descartes had gone to France in May. He returned through Calais, where he was detained for a fortnight by rough weather (October-November, 1644). See *Corresp.* CCCLX, vol. IV, p. 147 = Baillet, vol. II, pp. 246-7, and Cohen, *Ecrivains français*, etc., p. 585.

^b Cf. *Briefwisseling*, 3533, vol. III, p. 490, and 3714, vol. IV, p. 52.

xcvii. DESCARTES TO HUYGENS [21 Dec. 1644]

XCVII.

DESCARTES TO HUYGENS.

21 December 1644.

Single sheet foolscap folded into two. Text on 1a and 2a.

Letter of recommendation on behalf of Schooten the Younger.

Monseigneur,

Estant reuenu chercher vn lieu de retraite icy au quartier d'Egmond où ie m'estois cy deuant assez bien trouué, j'y ay rencontray le Sieur Schooten^a en la maison de M^r de Bergue,^b et voyant qu'il auoit inclination à s'en aller l'esté prochain, demeurer à la Haye pour y enseigner les Mathematiques, ie l'ay fortifié le plus que j'ay pû en ce dessein, et mesme ay voulu luy persuader d'y aller dez à present, pensant que vous seriez peultestre bien ayse de vous en seruir pour donner entrée en l'Algebre à ceux de M^{rs} vos enfans qui y auront le plus d'inclination; car ie ne sçache personne en ce pais, et ie n'en connois guere ausy ailleurs, qui en soit si capable que luy. | Mais il est si desireux de s'instruire soy mesme, et se plaist si fort à cete forte d'estude, qui me semble estre la clef de toutes les autres, que la raison pour laquelle il m'a dit ne se pouoir refoudre à demeurer à la Haye dez cet hyuer est qu'il craindroit d'auoir tant de disciples qu'il ne luy resteroit pas assez de loysir pour vacquer à sa propre instruction. Il m'a toutefois promis de vous aller offrir son seruice ausy tost qu'il fera à Leyde, et ie luy ay voulu

^a Franz Schooten the Younger (above, XI, p. 25, l. 32 n. He was soon to succeed his father (died December, 1645) as professor in Leiden.

^b i. e. Van Surck (above, XCII, p. 226, l. 7 n.). Bergen was close to Egmond.

16 Jan. 1645] xcviii. HUYGENS TO DESCARTES

donner cete lettre affin de l'y obliger, et par mesme moyen vous assurer que ie suis avec passion,

Monseigneur,

Votre tres humble et tres obeissant

seruiteur,

DES CARTES.

D'Egmond, le 21 Decembre 1644.

XCVIII.

HUYGENS TO DESCARTES.

16 January 1645.

Single sheet foolscap. Text on 1a; from 'mentionné' (l. 17) lengthways in the margin.

In reply to the preceding.

Monseigneur,

J'adjoûte à beaucoup d'autres obligations que je vous ay, la faueur que vous me faiçtes d'auoir desjà quelque soin de la conduicte des Estudes mathematiques de mes Enfans. Je cognoy qu'il n'y a homme qui en soit plus capable que le bon Schooten. Aussi m'a il promis de les attendre vers ce printemps à Leiden^a; apprehensif que je le voy, d'estre par trop accablé et dierti à la Haye; et non sans subiect. Je vous promets donq volontiers, Monseigneur, que je luy mettray ma jeunesse entre mains absolument et sans referue; pour leur monstret la route dont vos^b veritez font le nord fixe et inuariable.

^a Huygens' sons went to Leiden on the 11th of May (*Dagboek*).

^b So Christiaan Huygens himself remarks: 'J'auois estudié la géométrie et l'analyse de M. Descartes sous Schooten pendant vn an à Leyden' (Notes on Baillet, ap. Cousin, *Fragments philosophiques*, ed. 3, Paris, 1838, p. 156). See further M. Adam's notes to *Corresp.* CDXXXVIII, vol. IV, pp. 438-40.



XCIX. DESCARTES TO HUYGENS [17 Feb. 1645]

Il m'est tombé en main ceste piece de l'Officier d'Utrecht protestant contre les publicateurs de ses requestes en vostre Cause. Je ne sçay si vous ferez serui de la Copie que voyci; ¹⁵ au pis, il n'y aura qu'autant de papier perdu; et encor autant pour ce beau Poeme que je pense vous auoir | mentionné chez moy. Folies et vanitez, mais tesmoignages, s'il vous plaist, de Pentiere estime que je fay de l'honneur de vostre amitié, et du point auquel je suis, ²⁰

Monieur,

Vostre tres-humble et tres-acquis seruiteur,

C. HUYGENS.

A la Haye, le 16. Ianuier 1645.

XCIX.

DESCARTES TO HUYGENS.

17 February 1645.

Double sheet foolscap. Text on 1a; superscription on 2b. Two seals in red wax, bearing the initials RC interlaced, with strands of yellow silk, are preserved.

In reply to the preceding.

Monieur,

Le Poëme que vous m'avez fait la faueur de m'enuoyer est si excellent, et contient vn syllogisme si ingenieusement mis en forme à la façon de l'Eschole, que vous voyant si bien philosopher en vers ie me suis quasi trouué en humeur de vouloir ⁵ aussy versifier en philosophant pour tascher de respondre à vos courtoisies. Mais me fouenant que Socrate ne fit iamais de vers que lorsqu'il fut proche de sa mort,^a de peur que cela me fust aussy de mauuais augure, et qu'on peult dire

^a Above, LXXXIX, p. 218, ll. 11-12.

17 Feb. 1645] XCIX. DESCARTES TO HUYGENS

¹⁰ en Flamend que i'estois *veeygh*,^a a me'en suis abstenu. Aussy que le lustre de vostre Poësie auroit fait paroistre la miene trop imparfaite. Je vous remercie tres humblement de l'acte qu'il vous a pleu m'enuoyer, et pour ce que cela me fait croire que vous n'avez pas desagreable que ie ¹⁵ vous parle encore de cet affaire, ie vous diray que i'ay eu auis de Groningue^b que si i'escrivois vn mot à leur senat Academique pour le prier d'y terminer celle dont M^r de la Thuillerie les a priez,^c i'en pourrois auoir satisfaction, principalement si ie pouuois faire qu'elle fust recommandée ²⁰ par quelques vns de mes amis à trois des deputez de Groningue qui sont à la Haye et en doiuent partir maintenant pour aller à l'assemblée de leurs Estats. Sur quoy i'ay escrit vne letre^d que Monsieur de Pollot vous communiquera, s'il vous plaist, affin que, suiuant vostre auis, elle soit enuoyée ²⁵ à Groningue, ou deschirée. Car ie suis,

Monieur,

Vostre tres humble et tres obeissant

seruiteur,

DES CARTES.

³⁰ D'Egmond, le 17 Feurier 1645.

A Monieur,

Monieur de Zuylichem,

Cheualier, Conseiller et

Secretaire de son Altesse,

A la Haye.

³⁵

^a 'sey' (at the point of death).

^b Presumably from Tobie d'Andre to whom Descartes had written on the 7th of February (*Corresp.* CCCLXIII, vol. IV, p. 155 = Baillet, vol. II, p. 251).

^c *Corresp.* CCCXXXIX, vol. IV, pp. 85-95 (Descartes to De la Thuillerie); *ib.*, p. 96 (De la Thuillerie to the Groningen authorities); below, CXXV, p. 300, ll. 5-7.

^d *Corresp.* CCCLXIX, pp. 177-9, of this date (17 February).



C. HUYGENS TO DESCARTES [7 July 1645]

C.*

HUYGENS TO DESCARTES.

7 July 1645.

Double sheet foolscap. Text on 1a and 1b; superscription on 2b. One portion of a seal in red wax, bearing Huygens' arms, is preserved. Printed in *Corresp.* CCCLXXXIX, vol. IV, pp. 242-4 (*Briefwisseling*, 4012, vol. IV, pp. 170-1), from the copy in Amsterdam.

With reference to the documents, sent to Huygens by De Wilhem, printed as CXXV below, pp. 300-8.

Monfieur,

Ce n'est que depuis hier, que le contentement m'est arriué de veoir la glorieufe piece qui vous est venue de Groninghe.^a Vous voyez donq comme j'ay de la peine à me retenir de vous en dire la bonneheure. En fin, Monfieur, la verité a faiçt son effort ordinaire, et, tost ou tard, a triomphé du menfonge. Je ne ſçay fi je dois dire tost, ou tard. Il y aura eu du tard en vostre attente, et en ceste juſte impatience que vous auez eue, de vous veoir juſtifié de la calomnie. Mais je n'en trouue pas en ce qu'il a eſté neceſſaire et fort à propos que vos aduerſaires euſſent du temps à ſ'embourber juſqu'aux oreilles, là où, à plus de diligence de vos amis,

6 effort] effect. — 6-7 du menfonge] de menfonges.

^a Evidently the documents printed in CXXV, below, pp. 300-8, bearing the notes of Descartes 'Copie d'une lettre que j'ay receue de Groningue' and 'Copie du jugement du Senat Academique'. Given by Descartes to Van Hogelande, and by Van Hogelande to De Wilhem, for Pollot, they were sent, after much delay, by De Wilhem to Huygens from the Hague on the 2nd of July. [M. Adam's note, vol. IV, p. 245, to be rectified. See below, CXXV, *proleg.*, pp. 299 f.]

* [The letter printed in *Corresp.* CCCLXXXII, vol. IV, pp. 222-6, ascribed, though very hesitatingly, to this correspondence and period by M. Adam, does not seem to belong to it.]

7 July 1645] C. HUYGENS TO DESCARTES

ils n'euffent barbouillé que la pointe des pieds. Je n'ay, grace à Dieu, point l'ame vindicative: mais d'ailleurs j'ayme paſſionnement la juſtice, et comme tel, et comme vostre ſeruiteur tres-acquis, me reſjouis paſſionnement de vous la veoir adminiſtrée ſi franchement. A la prudence de Meſſieurs d'Vtrecht le reſte. S'ils ſont ſi charitables que d'aymer touſjours leur favori aueq tous ſes defaults, en vostre eſgard cela ne rue ny ne mord plus. Mais en tout cas ladite piece de Groninghe imprimée^a feroit un plaifant parallele à coſté de ce que le bon Voetius a produict aueq tant de ſecurité^b

Si vous me permettez, Monfieur, de tourner ce feuillet, j'adjouſteray, que depuis vostre Philoſophie aucunement comprise, je deuiens de plus en plus amoureux de l'anatomie des choſes. Et pour autant que l'induftrie mechanique y peut aller, les operations Chymiques eſtant les plus apparens moyens d'en tirer de l'auantage effectif, il y a longtems que je bruſle d'enuie de vous en entendre diſcourrir, pour veoir en combien peu de nomenclature vous comprenez tant d'Eaux, de Sels, d'Huiles, d'Effences, d'Esprits, de Magiſteres et autres différences chimeriques, au moins ſuperflues, que ces bonnes gens nous eſtallent en leurs laboratoires. Autrefois, Monfieur, j'ay eſté aſſez effronté et heureux, pour vous arracher ces trois beaux fueillets de la Mechanique, dont le monde m'a ſeu tant de gré. Je ne ſçay combien ceste matiere icy en requerroit, mais bien, que, ſi vous daigniez vous deſrober quelque loyſir, pour me faire part

21 feroit] feroit. — 33 chimeriques] chimiques. — 39 daigniez] daignez.

^a The question of its being printed is raised in De Wilhem's letter to Huygens of the 4th of July (below, CXXV, *proleg.*, pp. 299 f.; cf. C2, p. 241, l. 18 f.)

^b i. e. the decree of the Utrecht authorities procured by Voetius while Rector of the University.



ca. DESCARTES TO HUYGENS [4 Aug. 1645]

de ce que je suis bien assuré que vous en auez d'arresté⁴⁰
à par' vous, aueq autant de determination qu'il n'y eschet
plus ny doute ni changement, je le receurois aueq une
satisfaction si pleine, que je ne sçay s'il y a autre chose au
monde, au moyen de laquelle vous pourriez plus m'obliger
à deuenir plus que je ne suis, qui est desjà à un point⁴⁵
extreme,

Monseigneur,
Vostre tres-humble et tres-passionné seruiteur,
C. HUYGENS.

Au Camp à Oost-Eeckeloo, le 7^e Iuillet 1645. 50

A Monseigneur,
Monseigneur d'Escartes^a, à
Egmond op de Hoeye.

Ca.

DESCARTES TO HUYGENS.

4 August 1645.

Corresp. CCCXCVI, vol. IV, pp. 260-2, from the autograph in Paris
(*Briefwisseling*, 4055, vol. IV, p. 185).

In reply to the preceding.

Monseigneur,

J'ay eu de la peine à me refondre de vous enuoyer cete lettre, fans
y ioindre quelque discours touchant la Chymie, ainly que vous auez
tesmoigné le desirer; car il n'y a rien que ie ne fissé tres volontiers
pour vous obeir, pouruû que i'en fussé capable. Mais, ayant desjà
escriit tout le peu que ie sçauois touchant cete matiere, en la qua-
triefme partie de mes Principes, lorsque i'y ay traité de la nature des
mineraux & de celle du feu, & de tous les diuers effets aufquels fe

44 pourriez] pouuiez. — 48-9 Vostre . . . HUYGENS] om.

^a Cf. above, LII, p. 129, l. 11 n.

4 Aug. 1645] ca. DESCARTES TO HUYGENS

peut quasi rapporter toute la Chymie, il ne m'est pas possible d'en
rien escrire d'auantage, fans me metre en hafard de me mesprendre,
à cause que ie n'ay point fait les experiences qui m'auoient esté
nécessaires pour venir à la connoissance particuliere de chascue
chose; & n'ayant point la commodité de les faire, ie renonce doren-
auant à cet estude & à tous les autres semblables, touchant lesquels ie
ne pourrois entierement me satisfaire sans l'ayde d'autruy; car il
m'en reste encore assez d'autres, aufquels ie n'ay besoin que de moy
seul, pour occuper agreablement le reste de ma vie.

Je n'auois pas manqué aussy de faire imprimer les pieces qui me
sont venues de Groningue, si ie n'auois eû autre dessein que de nuire
à mon ennemi; mais ie ne iuge pas qu'il en vaille la peine, & il en
a offensé tant d'autres, qui sont incomparablement plus puiffans, &
apparemment aussy plus irritez contre luy que ie ne suis, que, si ceux
là ne peuuent le chassier, ie ne croy pas que ce soit à moy de l'entre-
prendre. Il y a quelque tems que i'enuoyay la copie de ces papiers
de Groningue à Messieurs du Vroetschap d'Vtrecht, & aussy celle de
cinq lettres que Voetius a escrites au Pere Mercenne, dans lesquelles
il a medit de moy, auant que i'eussé iamais rien escrit contre luy;
à quoy i'adioustay vne lettre^a que ie leur adresseois, pour me iustificier,
& leur faire entendre les raisons pour lesquelles ils me sembloient
estre obligez à faire quelque reparation des affronts que i'ay receus de
leur ville; mais j'apprens qu'ils ont mesprisé tout cela, & ont seule-
ment fait vne defense tres expresse à tous leurs libraires de rien
imprimer ou distribuer *pro & contra Descartes*, ce sont leurs mots.^b
De façon qu'ils semblent estre maintenant plus irritez contre moy
que iamais; car ils auoient seulement voulu auparauant me bannir de
leur ville, & à cete heure, ils en veulent bannir mesme mon nom.
En effect, on m'assure qu'ils sont resolu de maintenir leur Voetius,
à quelque prix que ce soit, malgré tous & contre tous. Comme aussy
j'ay appris que la plus part des ministres du pais d'Vtrecht ont promis
de le seconder, en ce qui est de prescher contre les chanoines.^c *Non
nostrum inter vos tantas componere lites.*^d Je ne demande qu'amour

^a The *Lettre Apologetique Aux Magistrats d'Vtrecht* (= *Querela Apologetica*),
Eeuvres, vol. VIII (b), pp. 201-73, sent on 16 June.

^b *Corresp.* CCCLXXXII, vol. IV, p. 226, l. 4, with M. Adam's note.

^c Cf. *Corresp.* CCCXXIX, vol. IV, p. 51, l. 22.

^d Verg. *Ecl.* III, 108.



cb. DESCARTES TO HUYGENS [?] Jan. 1646

& simpleſſe, & que, ſans offenſer perſonne, ie puiſſe auoir moyen de rendre ſeruiſe à ceux à qui i'en ay voué. Et ie feray toute ma vie,

Monſieur,
Voſtre très humble & tres deuot ſeruiteur, 45
DES CARTES.

Egmond, le 4 d'Aouſt 1645.

Il y a quelque tems que i'ay receu vne letre du Pere Mercenne, eſcrite à Marſeille, apres ſon retour d'Italie, & il m'a chargé de vous faire ſes baizemains. 50

A Monſieur,
Monſieur de Zuylichem,
Cheualier, Conſeiller &
Secretaire de ſon Alteſſe,
En l'Armée. 55

Cb.

DESCARTES TO HUYGENS.

[?] January 1646.]

Corresp. DXXXVI, vol. V, pp. 262-5, from Clerselier's text (*Briefwechsel*, 4800, vol. IV, p. 474).

On behalf of a homicide.

Details in Œuvres, vo X, pp. 613-17.

Monſieur,

Ie ſçay que vous auez tant d'occupations, qui valent mieux que de vous arreſter à lire des complimens d'un homme qui ne frequente icy que des payſans, que ie n'oſe m'ingerer de vous écrire, que lors que i'ay quelque occaſion de vous importuner. Celle qui ſe preſente maintenant eſt pour vous donner ſuiet d'exercer voſtre charité en la perſonne d'un pauvre payſan de mon voiſinage, qui a eu le mal-heur d'en tuër vn autre. Ses parens ont deſſein d'auoir recours à la clemence de ſon Alteſſe, afin de taſcher d'obtenir ſa grace, & ils ont deſiré auſſi que ie vous en écriuiſſe, pour vous ſupplier de vouloir ſeconder leur requête d'un mot fauorable, en cas que l'occaſion ſ'en preſente. Pour moy, qui ne recherche rien tant que la ſecurité &

[?] Jan. 1646] cb. DESCARTES TO HUYGENS

le repos, ie ſuis bien aiſe d'eſtre en vn pays où les crimes ſoient châtiés avec rigueur, pource que l'impunité des méchans leur donne trop de licence; mais, pource que, tous les mouuemens de nos paſſions n'eſtant pas touſiours en noſtre pouuoir, il arriue quelquefois que les meilleurs hommes commettent de tres grandes fautes, pour cela l'vſage des graces eſt plus vtile que celuy des loix; à cauſe qu'il vaut mieux qu'un homme de bien ſoit ſauué, que non pas que mille méchans ſoient punis: auſſi eſt-ce l'aſtion la plus glorieuſe & la plus auguſte que puiſſent faire les Princes que de pardonner. Le payſan pour qui ie vous prie eſt icy en reputation de n'eſtre nullement querelleux, & de n'auoir iamais fait de déplaiſir à perſonne auant ce mal-heur. Tout ce qu'on peut dire le plus à ſon deſauantage, eſt que ſa mere eſtoit mariée avec celuy qui eſt mort; mais, ſi on adioute qu'elle en eſtoit auſſi fort outrageuſement battuë, & l'auoit eſté pendant pluſieurs années qu'elle auoit tenu ménage avec luy, iuſqu'à ce qu'enfin elle ſ'en eſtoit ſeparée, & ainſi ne le confideroit plus comme ſon mary, mais comme ſon perſecuteur & ſon ennemy, lequel meſme, pour ſe vanger de cette ſeparation, la menaçoit d'oſter la vie à quelqu'un de ſes enfans (l'un deſquels eſt cettuy-cy), on trouuera que cela meſme ſert beaucoup à l'excuser. Et comme vous ſçaez que i'ay coutume de philoſopher ſur tout ce qui ſe preſente, ie vous diray que i'ay voulu rechercher la cauſe qui a pû porter ce pauvre homme à faire vne aſtion, de laquelle ſon humeur paroifſoit eſtre fort éloignée; & i'ay ſceu qu'au temps que ce mal-heur luy eſt arriué, il auoit vne extreme aſſiſtion, à cauſe de la maladie d'un ſien enfant dont il attendoit la mort à chaque moment, & que, pendant qu'il eſtoit auprès de luy, on le vint appeller pour ſecourir ſon beau-frere, qui eſtoit attaqué par leur commun ennemy. Ce qui fait que ie ne trouue nullement étrange, de ce qu'il ne fut pas maître de ſoy-meſme en telle rencontre: car, lors qu'on a quelque grande aſſiſtion, & qu'on eſt mis au deſeſpoir par la triſteſſe, il eſt certain qu'on ſe laiſſe bien plus emporter à la colere, ſ'il en ſuruiet alors quelque ſuiet, qu'on ne ſeroit en vn autre tems. Et ce ſont ordinairement les meilleurs hommes, qui, voyans d'un coſté la mort d'un fils & de l'autre le peril d'un frere, en font le plus violemment émuſ. C'eſt pourquoy les fautes ainſi commiſes, ſans aucune malice pre-

45 ſeroit] ? ſeroit [A.]